



**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ASSOCIATION RÉGIONALE DES CITÉS-JARDINS D'ÎLE-DE-FRANCE**

Mercredi 02 février 2024 – 14h30 à 16h30
Salle des séances, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Et en visioconférence

Par commodité, les personnes présentes en visioconférence sont écrites en *italique*.

MEMBRES DU BUREAU

Sont présent.e.s : M. Azzédine TAÏBI (président – Ville de Stains) ; *M. Henrique RIBEIRO (vice-président – Ville de Champigny-sur-Marne)* ; Mme. Valérie DOLIQUE (vice-présidente – Ville de Suresnes) ; M. Jean-Paul LE GLOU (secrétaire adjoint) ; *M. Christophe LIÉVIN (trésorier)* ; Mme Émilie MARRE (vice-trésorière – Seine-Saint-Denis Habitat)

A donné pouvoir : M. Sébastien JACQUOT (secrétaire – IREST Panthéon Sorbonne 1) a donné pouvoir à M. Jean-Paul LE GLOU.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont présent.e.s : M. Jean-Marc ROBINET (Ville du Pré Saint-Gervais) ; M. Olivier MEIER (Seine-Saint-Denis Tourisme)

Ont donné pouvoir : M. Damien VANOVERSCHELDE (Hauts-de-Seine-Habitat) a donné pouvoir à Hélène CHARRA-PONTILLO (Hauts-de-Seine-Habitat).

Etaient représentées : Mme Chantal JUGLARD était représentée par Mme Maeva OUSSOU-ESSUI (Ville d'Argenteuil) ; Mme Leyla TEMEL était représentée par Mme Charlotte SAINT-JEAN (Plaine Commune) ; Mme Dominique DELLAC était représentée par Mme Estelle LUSSEAU

Sont excusé.e.s : Mme. Catherine BELUZE (Valophis Habitat) ; Mme. Anne BERNARD (Ville de Livry-Gargan) ; M. Stéphane BETTIOL (AORIF) ; Mme Bernadette BLANCHON (ENSVP) ; Mme. Florence DELLAC (Conseil départemental Seine-Saint-Denis) ; Mme. Hélène SALLET-LAVOREL (Val-de-Marne Tourisme) ; M. Fabien GANTOIS (AORIF).

AUTRES ADHÉRENT.E S MEMBRES DE DROIT (COLLÈGE N°1)

Sont présent.e.s : *M. Christophe CORBIN* (Ville de Montgeron)

Etaient représenté.es : M. Olivier MILLOT était représenté par *Mme Mélanie L'HÉNORET et M. Thomas PEROCHAU-ARNAUD* (Roissy Pays-de-France) ; Mme. Geneviève TRUONG était représentée par *Mme Laurie COPPIN* (Ville d'Épinay-sur-Seine).

Sont excusé.e.s : M. Dominique GAULON (Ville de Dugny), Patrice LECLERC (Ville de Gennevilliers)

AUTRES ADHÉRENT.E.S MEMBRES ACTIF.IVE.S (COLLÈGE N°2)

Sont présent.e.s : M. Laurent COUDROY DE LILLE (EUP) ; *Mme Violaine PECOT (CAUE 94)*

Sont excusé.es : Mme. Hélène SALLET-LAVOREL (Val-de-Marne Tourisme) ; Mme. Valérie FOUCHER-DUFOIX (ENSA Belleville) ; M. Serge BIANCHI (Ami de l'histoire Paris-Jardin) ; M. Pierre FRABY (CROAIF) ; Mme. Léa VINCELOT (Maison de banlieue et de l'architecture).

AUTRES ADHÉRENTS MEMBRES ACTIFS (COLLÈGE N°3)

Sont présent.es : M. Jean BOIDOT ; M. Pierre TOUYA ; M. Francis TOUSSAIM ; M. Jacques DEVAL ; Mme Elisabeth COUVÉ

Était représentée : Mme Renée FLORET-SCHEIDE était représentée par Mme Bertille ANASTASOVSKI (cabinet d'architecte Floret-Schneide).

Ont donné pouvoir : Mme. Maud BACCARA a donné pouvoir à M. Jean BOIDOT ; Mme. Fabienne CLABAUT a donné pouvoir à M. Pierre TOUYA

Sont excusé.e.s : M. Frédéric ALEXANDRE, M. Renaud ARPIN, M. Philippe COURTOIS, Mme Françoise GAISNE, M. Patrice GAUTIER, M. Raphaël GUENA, Mme Barbara GUTGLAS, M Jean-Guy MAURIN, M. Marc SIRVIN.

Autres présent.e.s : Mme. Noémie MAURIN-GAISNE (Animatrice-coordinatrice, Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France) ; M. Yukio CHAPUIS (ENSA Paris La Villette) ; Mme Justine BOURGEOIS (CAUE 93) ; M. Benoît POUVREAU.

NOMBRE DE VOTANT.E.S : 21

NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S : 27

MOT D'INTRODUCTION

Par Azzédine TAÏBI, Président

Azzédine TAÏBI remercie l'ensemble des partenaires et des participant.e.s présent.e.s lors de cette Assemblée générale ordinaire. Il remercie également le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis pour son accueil et excuse madame Dominique DELLAC qui, pour des raisons personnelles, s'est vue contrainte d'annuler sa présence ce jour.

Azzédine TAÏBI rappelle que l'année 2023 a été particulièrement riche avec l'amélioration et l'évolution du Printemps des cités-jardins grâce à la subvention de la Région Ile-de-France.

Cette fin d'année a été marquée par le Forum Ouvert, premier jalon de réflexion pour le prochain projet stratégique de l'association soutenu via le dispositif du Diagnostic Local d'Accompagnement (DLA) financé et piloté par l'Unité Territoriale d'Île-de-France de la DRIEETS et la Caisse des Dépôts et Consignations et co-financé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion ». La journée du 14 novembre nous a permis de nous retrouver toutes et tous pour prendre le temps de réfléchir aux prochaines grandes actions de l'association. C'est une expérience à renouveler car elle a été importante.

Enfin, je voudrais saluer la mémoire de Jean-Louis Cohen, il a été un adhérent bienfaiteur fidèle de l'association et un grand défenseur des cités-jardins (notamment de la Butte-Rouge à Châtenay-Malabry). Historien de l'architecture, professeur et chercheur, Jean-Louis Cohen était un passionné et fervent défenseur de l'architecture du XXème siècle, qu'il a passé sa vie à étudier. Je sais que plusieurs d'entre vous était proche de lui, toutes mes pensées vont à sa famille et à ses proches.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

Chaque participant.e dispose d'un document de communication permettant de suivre l'ensemble des points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

[PREMIÈRE PARTIE] : Présentation du rapport moral et du rapport d'activités 2023

[VOTE] : Résolution n°4 : Approbation du rapport moral et du rapport d'activités 2023

[DEUXIÈME PARTIE] : Présentation du rapport financier 2023 et du budget prévisionnel 2024

Montants des cotisations pour l'année 2024

[VOTE] : Résolution n°1 : Approbation du rapport financier 2023

Résolution n°2 : Approbation du budget prévisionnel 2024

Résolution n°3 : Approbation du montant des cotisations 2024

[TROISIÈME PARTIE] : Présentation du plan d'actions 2024

[VOTE] : Résolution n° 5 : Approbation du plan d'actions 2024

PREMIÈRE PARTIE : RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Par Noémie MAURIN-GAISNE, Animatrice-coordinatrice de l'association ; Benoît POUVREAU, Conseil départementale de Seine-Saint-Denis ; Hélène CHARRA-PONTILLO, Hauts-de-Seine Habitat et Jean-Paul LE GLOU

Les personnes présentes à cette instance ont à leur disposition dans le document de travail le détail du rapport moral et d'activités 2023. Un *PowerPoint* était également projeté afin d'accompagner la présentation.

I. VIE DE L'ASSOCIATION

GOUVERNANCE

En 2023 Il n'y a pas eu de changement de membre dans la gouvernance de l'association.

TENUE DES INSTANCES

Une Assemblée générale, trois Conseils d'Administration et une réunion de bureau se sont tenus en 2023.

ADHÉRENT.E.S

En 2023, l'Ecole Nationale supérieure d'architecture de Versailles a adhéré à l'association ; l'université Sorbonne Paris-Nord suite à une perte de contact n'a pas renouvelé son adhésion mais s'est déjà engagé à adhérer de nouveau pour 2024.

En début d'année 2023, des réunions avaient été organisées avec les villes de Paris, Pantin et Les Lilas sans réponse positive malgré un intérêt pour l'association.

PARTENAIRES

Le développement des partenaires en 2023, notamment à l'échelle nationale grâce au Printemps des cités-jardins, a été présenté aux membres présente.s. Des réunions partenariales ont été effectuées avec la Ville de Reims, la Ville de Bourges et la Ville du Mans.

[ÉCHANGES]

Hélène CHARRA-PONTILLO : Il est à noter également le fort rapprochement avec le Bassin Minier. Il semble intéressant de l'évoquer à l'approche d'une journée d'étude organisée par l'association dans le Bassin Minier en date du 22 mai.

Noémie MAURIN-GAISNE : En effet, les liens se renforcent en 2024. Une présentation a été effectuée avec Benoît POUVREAU auprès des élus et techniciens du Bassin Minier qui créent une association régionale des cités-jardins des Hauts-de-France.

RESSOURCES HUMAINES

L'animatrice-coordinatrice, Noémie MAURIN-GAISNE, a souligné la pertinence d'avoir recruté depuis septembre 2022 une apprentie et précise la volonté de poursuivre le recrutement d'une personne en apprentissage sur deux ans qui permettrait de gagner en qualité et permettre un accompagnement plus approfondi au sein de l'association.

Elle a également rappelé que depuis le début de l'association, l'animatrice-coordinatrice est encadré par une technicienne d'une structure adhérente (Plaine Commune puis la ville de Suresnes). Pour 2024, Estelle LUSSEAU et Benoît POUVREAU du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis se sont proposés pour l'encadrer.

[ÉCHANGES]

Noémie MAURIN-GAISNE : J'en profite pour excuser l'actuelle apprentie Claire DELUZE qui avait un devoir sur table cet après-midi.

Estelle LUSSEAU : Je partage mon plaisir de pouvoir accompagner l'animatrice Noémie MAURIN-GAISNE dans ses missions au sein de l'association.

Noémie MAURIN-GAISNE : Cela fait sens que ce soit le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis qui encadre l'animatrice-coordinatrice en raison du nombre de cités-jardins présentent sur le territoire ainsi que la présence du service au sein des 3 commissions.

DÉMARCHE DE TRAVAIL

La démarche de travail des trois différentes commissions a été présentée.

- **La commission valorisation-promotion** a porté l'amélioration du Printemps des cités-jardins (graphisme et site internet) ainsi que le lancement de réalisation de vidéos à destination des réseaux sociaux.
- **La commission recherche**, la parole est donnée à Benoît POUVREAU. La commission a lancé le repérage nationale des cités-jardins, initier une réflexion sur une étude universitaire sur la rénovation des cités-jardins, publié une fiche paysage sur la cité-jardin du Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Pantin et entamé les recherches pour une fiche sur la cité-jardin de Montgeron.

[ÉCHANGES]

Laurent COUDROY DE LILLE : Nous réalisons une fiche histoire de la cité-jardin de Montgeron. Nous travaillons conjointement avec Fabienne CLABAUT et Renaud ARPIN qui a fait un véritable travail de recherches pour établir cette fiche et rendre compte de sa riche histoire. Ces recherches n'avaient jamais été réalisées auparavant.

Christophe CORBIN : On avait déjà fait la visite pour le Printemps des cités-jardins qui n'est pas à l'ordre du jour cette année.

- **La commission préservation-rénovation**, la parole est donnée à Hélène CHARRA-PONTILLO. Cette commission a repris son activité avec un rythme soutenu dès le début d'année 2023. Cela a permis de publier une note synthétique sur la rénovation des cités-jardins.

Il est souligné que l'année 2023 a été prolifique pour ces trois commissions qui ont toutes les trois été actives. Par ailleurs, ces commissions ont été moins actives à la fin de l'année en raison de l'organisation du Forum Ouvert du 14 novembre.

II. COMMUNICATION

REVUE DE PRESSE

Sur l'Ile-de-France, 14 articles ont été écrits sur les cités-jardins et 21 articles spécifiquement sur la cité-jardin de la Butte Rouge de Châtenay-Malabry. En France, la revue de presse a recensé 25 articles traitant de cités-jardins.

L'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France a été sollicitée par la MGEN en vue d'un dossier sur les cités-jardins « Cités-jardins : de l'utopie sociale au mode de vie urbain », magazine n°332.

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Les newsletters générale et stanoise des cités-jardins gagnent en abonné.e.s, elles sont respectivement suivies par 1329 abonné.es et 188 abonné.es.

Le nombre d'abonnés à nos différents réseaux sociaux continuent d'augmenter. On peut noter : une baisse des abonnés sur X (anciennement Twitter) dû à l'actualité internationale sur ce réseau ; une stagnation des abonnés sur Facebook, réseau social de moins en moins utilisé.

SITE INTERNET

Le site internet continue d'être un site ressources pour les actualités et les informations générales concernant les cités-jardins. L'amélioration de l'agenda du site internet grâce à la subvention de la région Ile-de-France est un vrai atout pour la communication grand public.

COMMUNICATION PAPIER

Un travail a été mené sur la communication papier concernant les actions proposées par le local Mémoires de cité-jardin (flyer semestriel du programme) et présentant le local et la cité-jardin (reprise d'un document épuisé de 2011).

III. LOCAL MÉMOIRES DE CITÉ-JARDIN

SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION ET LIEU D'ACCUEIL DU PUBLIC

Il a été rappelé que les horaires du local ont changé pour davantage de simplicité et toucher un autre public stanois travaillant en semaine. Ouverture tous les mercredis, jeudi après-midi, vendredi après-midi et tous les premiers samedis du mois.

CHIFFRES CLÉS

La fréquentation globale du local a désormais dépassé la fréquentation haute avant la crise sanitaire. L'association observe une progression nette de visiteurs (1855 en 2023 contre 1289 en 2022) permettant désormais de dépasser la fréquentation soutenue qu'il y avait avant la crise sanitaire de 2020.

[ÉCHANGES]

Olivier MEÏER : J'avais une question au sujet des 717 participants du Printemps des cités-jardins, sont-ils compris dans les 1855 visiteurs comptabilisés dans l'année ?

Noémie MAURIN-GAISNE : Ils sont en effet compris notamment les ateliers naturopathie, les différents temps forts du local Mémoires de cité-jardin, la fête de la biodiversité et la participation au festival ciné-jardin.

RUCHER PÉDAGOGIQUE

Les personnes présentes à cette instance ont également à leur disposition en annexe le bilan du rucher pédagogique pour l'année 2023.

PROJET CONTRAT DE VILLE

La subvention de 5000€ obtenue dans le cadre du contrat de ville permet de financer une partie des actions locales organisées dans la cité-jardin de Stains et au local Mémoires de cité-jardin.

SCOLAIRES

Le projet de bande dessinée mené avec une classe de CE2 et une classe de 5e de Stains a reçu le prix départemental de l'Éducation citoyenne 2022-2023, organisée par l'Académie et l'Association nationale des membres de l'ordre national du mérite et de l'académie de Créteil.

TEMPS FORTS

En 2023, la fête du rucher s'est transformée en fête de la biodiversité afin d'ouvrir cette action aux enjeux plus vastes de biodiversité à la cité-jardin et plus largement à Stains.

Un considérable travail de mise à jour de la base de données « médiathèque » du site internet a été réalisé par Nadège RIEFSTAHL (ancienne apprentie). Désormais, l'ensemble des ouvrages présents au local sont recensés sur le site internet.

Grâce au voyage de Pierre Touya à Hellerau en Allemagne, nous avons pu acheter plusieurs ouvrages en allemand ou en anglais sur cette cité-jardin.

[ÉCHANGES]

Pierre TOUYA : Hellerau a été livrée en 1908 à Berlin, à côté de Dresde, capitale de la Saxe longtemps localisée en République Démocratique Allemande - RDA. Cette cité-jardin a été visitée par Ebenezer Howard. Elle a donné lieu à un projet culturel très important à l'époque autour de la danse et des arts graphiques. Elle a associé un mouvement artisanal de fabrication de mobilier qui associe méthodes anciennes, elle était très moderniste dans les années 1920. Célèbre en Allemagne, elle est exemplaire et a abrité la venue de nombreux hommes de lettres.

Noémie MAURIN-GAISNE : Les adhérent.es de l'association en voyage sont aussi des porte-paroles remarquables pour l'association. Ainsi, Renée FLORET-SCHNEIDE en voyage à Amsterdam a pu rencontrer l'équipe du musée de Het Schip très actif sur les cités-jardins.

VI. RETOUR SUR 2023

FAITS MARQUANTS EN 2023

Les faits marquants en 2023 ont été les changements d'horaires du local Mémoires de cité-jardin, le Printemps des cités-jardins, le remplacement au niveau des apprenties, la journée d'études Forum Ouvert et le décès de Jean-Louis Cohen.

LES ÉVÉNEMENTS DE 2023

Les onze évènements durant lesquels l'association a participé ont été présentés aux membres présentes. Notamment, la cérémonie de pose de la plaque du label « Patrimoine d'intérêt régionale de la Région Ile-de-France » à la cité-jardin de la Poudrerie à Livry-Gargan où Jean-Marc Robinet a représenté l'association.

[ÉCHANGES]

Jean-Marc ROBINET : Il était important que l'association soit présente lors de cette manifestation afin de porter sa voix auprès des différents partenaires institutionnels.

Il y a eu également la visite de Yves CABANNES et Phillip ROSS des cités-jardins de Stains et Suresnes. Phillip ROSS est l'ancien maire de Letchworth et ce fut l'occasion pour lui de comprendre les similitudes entre les *garden cities* anglaises et les cités-jardins franciliennes.

[ÉCHANGES]

Valérie BETHOUART-DOLIQUE : Quelles sont les différences entre les cités-jardins anglaises, à tendance privées, par rapport aux cités-jardins françaises ? Y'a-t-il eu un travail documenté sur le sujet ?

Noémie MAURIN-GAISNE : Les cités-jardins anglaises sont vraiment des villes autarciques, elles ont une valeur administrative avec un maire. Les cités-jardins françaises sont plutôt des quartiers-jardins / des banlieues-jardins. L'ouvrage *Des cités-jardins pour le XXI^e siècle* souligne l'importance cruciale des aménagements autour de la ville. En Île-de-France, on ne retrouve pas d'aménagements agricoles ou des champs comme il y a pu y avoir en Angleterre.

Laurent COUDROY DE LILLE : En France, il y a davantage de diversité sociale. Chaque pays a ses marqueurs spécifiques.

Enfin, à l'hiver 2023, une journée d'études a été organisée sur les cités-jardins de Seine-et-Oise permettant de mieux connaître ce département et en lien avec la sollicitation du Département de Seine-et-Oise pour trois interventions sur les cités-jardins (Archives départementales, musée de Seine-et-Marne et médiathèque de Meaux).

[ÉCHANGES]

Laurent COUDROY DE LILLE : La journée d'étude présentait l'occasion intéressante de faire une présentation aux archives départementales de Seine-et-Marne de ce que sont les cités-jardins plutôt petites, éparpillées et moins connues dans ce département.

L'ACTUALITÉ DES ADHÉRENTS EN 2023

Des visites de cités-jardins ont été organisées à l'occasion des évènements nationaux comme les journées européennes du patrimoine et les journées nationales de l'architecture.

La cité-jardin de la Poudrerie a entamé sa rénovation. Un entretien a été mené auprès d'une des plus anciennes habitantes afin de récolter sa mémoire.

Trois expositions d'adhérents ont évoqué les cités-jardins.

Deux mémoires d'étudiantes à l'IREST – Paris 1 Sorbonne-Panthéon ont été soutenu et avaient comme sujet les cités-jardins.

V. PRINTEMPS DES CITÉS-JARDINS

Les personnes présentes ont également à leur disposition en annexe le bilan complet du Printemps des cités-jardins 2022 et les perspectives pour le Printemps des cités-jardins 2023.

La 12ème édition du Printemps des cités-jardins (du 27 mai au 11 juin 2023) a accueilli 39 initiatives en Île-de-France et 17 initiatives à l'échelle nationale (contre 34 initiatives en Île-de-France et 11 en France en 2021).

Comme mentionné plus haut, la subvention de la Région Ile-de-France a permis de faire évoluer le Printemps des cités-jardins. Les évolutions du site internet a pour vocation d'optimiser le travail de l'animatrice et de l'apprentie.

[ÉCHANGES]

Hélène CHARRA-PONTILLO : Serait-il possible d'explicitier le point faible « manque de stratégie globale de communication » ?

Noémie MAURIN-GAISNE : La brochure papier est peu utilisée et diffusée par nos partenaires. Le lien à l'échelle régionale est distendu à l'échelle nationale. Des publics venant à des événements à la cité-jardin de Raismes ne savent pas forcément que les actions ont été portées par notre association dans le cadre de l'évènement Printemps des cités-jardins.

Hélène CHARRA-PONTILLO : Y a-t-il des actions à mener pour répondre à ce problème ?

Noémie MAURIN-GAISNE : On peut y réfléchir ensemble. On va mettre en place une formule où les partenaires pourront imprimer un flyer spécifique par ville.

Hélène CHARRA-PONTILLO : Nous pouvons également créer un QR Code ? C'est très accessible pour avoir une vue d'ensemble du document sans avoir à l'imprimer.

Noémie MAURIN-GAISNE : En effet. La brochure est d'ores-et-déjà disponible sur notre site internet pour la feuilleter.

Hélène CHARRA-PONTILLO : Si on imprime uniquement les activités ayant lieu sur telle commune, il peut y avoir un QR code pour permettre de voir l'ensemble des événements du Printemps des cités-jardins pour avoir une vue d'ensemble.

Au sujet du Printemps des cités-jardins, nous nous étions posé la question d'un dépôt de nom à l'INPI pour s'assurer que ce ne soit pas quelque chose utilisé à mauvais escient ou repris, que ce soit comme une marque de l'association.

Pierre TOUYA : Il y a un vrai risque de dérive commerciale que l'on ne pourra plus rattraper.

Azzédine TAÏBI : La question de fond est d'anticiper au cas où. Là il n'y a pas d'alerte, mais il est favorable d'anticiper.

Pierre TOUYA : Il faut voir cela comme une protection, si le nom est utilisé par des malfrats associés, cela pourrait porter atteinte à l'utilisation de cette dénomination.

Elisabeth COUVÉ : Je vous encourage fortement à prendre des précautions et déposer le nom de Printemps des cités-jardins car le milieu commercial est très actif.

Benoit POUVREAU : Avec une réserve, c'est qu'on ne peut pas déposer le concept de Printemps des cités-jardins car il s'agit d'un événement partagé d'ores-et-déjà avec des militants de provinces et de Belgique. Dans cette démarche il ne faut pas oublier tous les échos provinciaux.

Hélène CHARRA-PONTILLO : On peut laisser d'autres partenaires et adhérents l'utiliser. Toutefois, si nous considérons qu'il s'agit d'une utilisation à mauvais escient, on peut agir.

Pierre TOUYA : Nous pouvons peut-être prendre un conseil juridique à ce sujet, se faire conseiller pour ensuite déposer le dossier complété pour plus de tranquillité.

Francis TOUSSAIM : Le problème au sujet des cités-jardins, le bailleur n'est-il pas propriétaire des cités-jardins ? Est-ce qu'il s'agit toujours d'OPHLM, acteurs privés ?

Noémie MAURIN-GAISNE : Certaines sont de la propriété de bailleurs et d'autres sont privées. Le terme porte plutôt sur l'événement Printemps des cités-jardins et pas sur la propriété cité-jardin. On ne peut pas poser de nom sur le terme « cité-jardin », là c'est plutôt l'événement. En effet, il faut davantage spécifier ce qu'on entend par « Printemps des cités-jardins » pour le dépôt à l'INPI. Il est nécessaire de rester ouvert à l'ensemble des personnes qui peuvent venir, tout en se protégeant face à une potentielle problématique.

VI. JOURNÉE D'ÉTUDES : COMMENT SERVIR LA CAUSE DES CITÉS-JARDINS ?

DÉMARCHE DE TRAVAIL

La journée du 14 novembre s'est inscrite dans un processus plus large d'écriture du projet stratégique accompagné par Christine Coutris payé grâce au dispositif DLA.

Les étapes sont les suivantes :

- 1- Forum Ouvert
- 2- Groupes de travail
- 3- Mise en commun des groupes de travail
- 4- Arbitrage en AG extraordinaire
- 5- Finalisation

Actuellement, les groupes de travail sont en train de développer leurs propositions et la mise en commun est prévue le 6 mars et l'arbitrage en AG extraordinaire le 23 avril.

LA JOURNÉE EN QUELQUES CHIFFRES

Adhérent.es et partenaires ont été invité à cette journée, permettant à 52 participant.es d'être présent.es.

A la question qui nous a été posée : *Comment servir la cause des cités-jardins ?* 30 sujets sont apparus lors de la phase d'émergence, ramenés à 10 ateliers. Actuellement, quatre groupes de travail approfondissent ces réflexions : Impliquer les habitants, se faire connaître, se faire reconnaître et paysage (porté individuellement par Jacques Deval).

La parole est *donnée* à M. Jean-Paul LE GLOU qui propose un bilan de cette journée d'études : « Par le partage de mon point de vue, l'objectif n'est pas de faire une évaluation qualitative, précise et détaillée du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et en particulier, du Forum Ouvert. En 2025 nous fêterons les 10 ans de l'association. De ce point de vue-là, cette étape arrive à point nommé pour tirer des enseignements des 10 années passées, puis remobiliser et redynamiser le fonctionnement de l'association auprès notamment des membres nouveaux et nouvelles pour tracer le plan stratégique comme il est indiqué pour les années à venir.

Grâce au DLA, nous repartons sur une dynamique nouvelle en se basant sur l'expérience actuelle. Le travail engagé sera déterminant et le Forum Ouvert nous a permis de tracer des perspectives pas nécessairement envisagées. Elle ouvre des perspectives nouvelles de développement y compris dans notre fonctionnement collectif. Une équipe restreinte a été constituée pour accompagner le DLA et préparer la première étape qui nous a permis de réunir de bonnes conditions pour mener cette étape du projet stratégique. A ce moment nous avons abouti à la formulation de la question afin de clarifier les attendus facilitant la réflexion de chaque membre de l'association en veillant à stimuler une dynamique. Le 14 novembre a été une journée réussie et représente bien plus qu'un outil, car porteur de sens. La matinée a permis de faire émerger nombreuses idées de projets et pistes de travail et l'après-midi a permis de distinguer les différents critères et groupes de travail. »

➔ VOTE

1^{ère} résolution :

Le rapport moral et du rapport d'activités 2022 est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

DEUXIÈME PARTIE : PLAN D'ACTIONS 2024

Par Noémie MAURIN-GAISNE, Animatrice-coordinatrice de l'association

L'écriture et la validation du nouveau projet stratégique de l'association est l'axe prioritaire pour 2024. La mise en place et la préparation des dix ans de l'association (2025) est également un point important pour cette année.

Compte-tenu du temps imparti avant la fin de l'Assemblée générale, la présentation des autres axes du plan d'action 2024 a été rapide, les personnes sont invitées à s'appuyer sur les axes développés dans le rapport d'activités et à intervenir s'ils le souhaitent.

Le travail sur la vie de l'association, la valorisation des cités-jardins, la sensibilisation du jeune public, le développement de la dimension scientifique et de la recherche, le développement des partenaires, la communication et les actions locales continuent avec le même dynamisme.

[ÉCHANGES]

Olivier MEIER : Sur le thème de la valorisation des cités-jardins en direction du grand public, il me semble que dans l'esprit du Printemps des cités-jardins on pourrait réfléchir à utiliser les 10 ans de l'association pour développer des événements. Ainsi, nous pourrions imaginer une célébration dans le temps, étalée sur une année entière ou sur 10 mois à travers 10 visites avec la possibilité de construire des focus en lien avec des thématiques particulières. Ces thématiques peuvent porter sur le lien avec l'artisanat et les savoir-faire, le lien avec la gestion de jardins partagés par exemple. Par ce concept, nous devons essayer de construire des produits de visites touristiques. Ainsi, l'idée serait de toucher 1000 personnes peut-être, 100 en moyenne par visite. Nous pouvons alors prévoir un groupe de travail sur cette thématique : construire un événement qui débute par la ville de Suresnes jusqu'à Stains, en faisant le tour des cités-jardins de la région par exemple.

Valérie DOLIQUE : Il serait judicieux de se rapprocher des acteurs économiques de la construction et promoteurs immobiliers. Il y a de nombreux importants promoteurs en ce moment. Un promoteur intéressant est Redman, seul promoteur certifié B-Corp. Il s'agit d'un label international considéré comme le plus complet en termes d'impact social, environnemental et sociétal. Ces personnes-là ne nous connaissent pas, ce serait intéressant de les rencontrer et les aborder pour réfléchir ensemble et les accompagner dans cette réflexion en imaginant un label « Cité-jardin du XXI^e siècle ». Nous pouvons alors réfléchir à un rapprochement des acteurs du secteur économique de la construction pour projeter les cités-jardins au XXI^e siècle de façon vertueuse. L'association a la légitimité scientifique pour le réaliser.

Charlotte SAINT-JEAN : Dans une des pistes d'actions à mener pour cet anniversaire des 10 ans, il y a l'exemple du réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire. En effet, un cycle de conférences a été réalisé sur Perret, présentant l'occasion de réunir un certain nombre de collectivités labellisées Villes d'art et d'histoire en France. Ces derniers sont intervenus pour parler de Perret et de l'architecture Perret dans leur ville. Pour 2025, on pourrait imaginer un cycle de ce type en lien avec le projet d'inventaire au niveau national.

Noémie MAURIN-GAISNE : Avec le groupe de travail « Se faire connaître », il y avait l'idée de faire des cycles de conférence et d'inviter des grands noms de l'architecture pour créer un nouveau discours autour des cités-jardins et en trouvant de nouvelles citations.

Hélène CHARRA-PONTILLO : Il existe un événement culturel important ayant lieu tous les ans au théâtre Jean-Villar à Suresnes : « Suresnes cité-danse ». Il réunit beaucoup de monde dans la cité-jardin de Suresnes qui vient assister à ce spectacle. Je me demande si on ne pourrait pas expliquer aux gens où ils se situent à cette occasion.

Valérie DOLIQUE : Il s'agit d'une très bonne idée. On pourrait prévoir une arrivée plus tôt pour prévoir une petite exposition pour leur expliquer où ils se trouvent et ce que sont les cités-jardins en Île-de-France.

TROISIÈME PARTIE : RAPPORT FINANCIER 2023 ; BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 ; MONTANT DES COTISATIONS 2024

Par Christophe LIÉVIN, Trésorier

Le rapport budgétaire 2023 est présenté par le trésorier de l'association, Christophe LIEVIN.

I. RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier de l'année 2023 réalisé par le cabinet comptable LGPN et présenté par M. LIEVIN est projeté sur écran. Il est également mis à disposition des membres dans l'espace adhérent du site internet de l'association : www.citesjardins-idf.fr/les-ressources. Les personnes présentes à cette instance ont également à leur disposition dans le document de communication l'ensemble des données financières détaillées.

M. LIÉVIN présente en détail le rapport financier. La santé financière de l'association est bonne avec un an de trésorerie devant nous.

RESSOURCES : La baisse des ressources associatives est due aux subventions que nous avons obtenues pour le colloque. En 2023, il n'y a donc pas eu de dépenses mais aussi de ressources liées au colloque ; l'association a donc eu un fonctionnement plus classique.

Dans les prestations extérieures, il est intégré les personnes qui sont intervenues sur les cités-jardins mais qui n'ayant pas de statut d'auto-entrepreneur ne pouvaient pas être rémunérées par les collectivités territoriales. L'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France a donc été l'intermédiaire de ces prestations. Pour information, le mercredi 7 février matin, il y a eu une rectification avec le cabinet comptable, les prestations extérieures sont passées de 520€ à 670 €, il manquait une prestation qui avait glissé dans les cotisations.

CHARGES : On constate une augmentation des charges locatives et sur les entretiens (due au site internet). Les frais bancaires sont assez élevés mais nous allons changer de banque, pour chaque virement nous avons des frais, raison pour laquelle il a été décidé de partir au crédit coopératif.

Au niveau des salaires, il y a une légère augmentation qui n'est pas due à l'augmentation de salaire de Noémie MAURIN-GAISNE qui a refusé d'être augmenté avant le 1^{er} janvier. Il s'agit de la pérennisation du contrat d'apprentissage plus adapté que le service civique.

Le résultat de l'année 2023 est positif. En 2025, même si nous allons fêter les dix ans de l'association comme il se doit il nous faudra être attentif à ne pas vider les caisses. Car nous n'avons qu'un an de trésorerie devant nous.

➔ VOTE

2^{ème} résolution

Le rapport budgétaire 2023 est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Il a été proposé de renouveler le montant des cotisations de 2023 en 2024.

➔ VOTE

3^{ème} résolution :

Le montant des cotisations 2024 est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

II. BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Le budget prévisionnel de 2024 est un budget simple de fonctionnement car l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France est dans une dynamique de restructuration et ne porte pas de projets nécessitant des demandes de subventions.

➔ VOTE

4^{ème} résolution :

Le budget prévisionnel 2024 est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

En fin d'Assemblée Générale, l'animatrice-coordinatrice a donné les dates de deux nouveaux rendez-vous pour l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France :

- **Assemblée générale extraordinaire : mardi 23 avril à 14h30** (lieu à définir). Cette assemblée permettra de présenter et voter le projet stratégique issu des réflexions du Forum Ouvert du 14 novembre et des groupes de travail en cours.
- **Voyage d'études dans le Bassin minier : mercredi 22 mai, toute la journée.** Cette journée aura pour objectif de découvrir les cités-jardins du Nord mais aussi de rencontrer les acteurs de l'Association régionale des cités-jardins des Hauts-de-France en cours de création.
 - *Un bus mis à disposition par la ville de Stains partira de Saint-Denis Université.*